



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

32 COM

Distribution limitée

WHC-08/32.COM/INF.5A

Paris, 22 mai 2008

Original: anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-deuxième session

Québec, Canada

2 - 10 juillet 2008

Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

INF. 5A Rapport des Organisations consultatives sur leurs activités

RÉSUMÉ

Ce document présente les rapports des Organisations consultatives sur leurs activités

I. Rapport des activités entreprises dans le cadre de la Convention du Patrimoine mondial

2007

A. Introduction

A l'occasion de la 29e session du Comité du Patrimoine mondial (Durban, 2005), un montant de 1.035.900 dollars E.U. a été alloué par le Comité à l'ICOMOS pour la réalisation de ses activités d'organisation consultative du Comité en matière de patrimoine culturel pour 2006-2007.

Pour 2007, un contrat, No 4500038625, a été signé le 14 mai 2007 pour les activités suivantes :

- évaluation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial (travail réalisé essentiellement en 2006 pour une présentation au Comité en juin-juillet 2007) ;
- réalisation d'études thématiques ;
- participation à la 31e session du Comité (Christchurch, 2007) et aux réunions d'experts et autres organisées par le Centre du patrimoine mondial, et
- réalisation de services consultatifs (examen des demandes d'assistance internationale, préparation de documents de travail pour le Comité, etc.).

Le contrat a été payé par échelonnement en date des 15 mai 2007, 31 mai 2007, 10 août 2007 et le dernier versement au 31 décembre 2007.

Au cours de la 30e session du Comité du patrimoine mondial (Vilnius, 2006), un montant de 80.000 dollars E.U a été alloué par le Comité à l'ICOMOS pour couvrir son travail de conseil dans le cadre des rapports sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril et d'effectuer des missions de suivi réactif (travail réalisé de septembre 2006 à mai 2007 pour une présentation au Comité en juillet 2007). Un deuxième contrat, No°600004, a été signé le 21 décembre 2006 et trois échelonnements en date des 31 décembre 2006, 26 mars 2007 et 31 juillet 2007 ont été réalisés.

B. Evaluation des propositions d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial

Pour le cycle 2007 qui débute en mars 2006 pour se conclure en juillet 2007, l'ICOMOS a été appelé à évaluer 46 biens proposés pour inscription. Sur ces 46 évaluations de biens :

- 27 concernaient de nouveaux biens culturels ou mixtes,
- 2 des biens qui avaient été renvoyés dans le passé,
- 5 des biens qui avaient été différés dans le passé,
- 12 des modifications mineures.

Une d'entre elles était une proposition d'inscription d'un bien mixte (culturel-naturel) et une autre, une proposition d'inscription transfrontalière. Les demandes d'inscription émanaient de 37 Etats Parties à la *Convention du Patrimoine mondial*.

Des missions d'expertise ont été organisées en août-décembre 2006 pour 32 biens qui avaient été adressés à l'ICOMOS en début d'année. Au total, suivant rigoureusement les principes et les procédures décrites dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, en particulier la section III.E et l'annexe 6 :

- 32 experts provenant de 27 pays ont été impliqués dans les missions d'évaluation (La liste des missions est annexée à l'état financier) ;
 - 1 mission d'évaluation a été réalisée conjointement avec l'UICN pour une proposition d'inscription d'un bien mixte ;
 - 8 Comités Scientifiques Internationaux de l'ICOMOS ont été consultés ;
 - 30 Comités Nationaux ont été interrogés ;
- en plus des experts individuels sur la valeur universelle exceptionnelle de tous les biens concernés, leur authenticité et intégrité, leur protection et gestion.

Des évaluations écrites ont été préparées et examinées par le Panel du patrimoine mondial de l'ICOMOS lors d'une réunion de 2 jours au mois de janvier 2007 (20 et 21 janvier 2007). La documentation complémentaire demandée aux Etats Parties avant le 31 janvier 2007 et reçue avant le 28 février 2007 a été examinée à l'occasion de la réunion du groupe de travail du Panel du Patrimoine mondial de l'ICOMOS le 10 et 11 mars 2007. Les textes des évaluations, approuvés par le Panel et accompagnés de recommandations, ont été imprimés et mis à la disposition (en anglais et en français) du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO afin qu'ils soient diffusés dans les délais prévus pour la 31^e session du Comité du Patrimoine mondial (Christchurch, 2007). Une délégation de l'ICOMOS a assisté à la 31^e session du Comité du patrimoine mondial (23 juin-2 juillet 2007) et les évaluations de l'ICOMOS ont été présentées au Comité avec un support visuel.

En 2007, ICOMOS a lancé la procédure d'évaluation et a organisé les missions d'évaluation des biens à examiner par le Comité en juillet 2008. Ce travail doit faire l'objet d'un contrat avec le Centre du patrimoine mondial qui devrait être signé dans les meilleurs délais et sera en conséquence présenté dans le rapport d'activité 2008.

C. Rapports sur l'état de conservation de biens du patrimoine mondial

Le Centre du patrimoine mondial consulte de manière régulière et toute l'année l'organisation consultative sur des problèmes ou menaces qui pèsent sur des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur les listes indicatives des Etats Parties. Des recherches complémentaires ont été menées, notamment via les réseaux ICOMOS, des documents ont été étudiés et des rapports écrits ont été transmis au Centre, qui assure la rédaction finale du document de travail qui a été soumis au Comité en juin-juillet 2007.

De son côté, ICOMOS transmet immédiatement au Centre du patrimoine mondial toute information reçue par intermédiaire de ses réseaux concernant l'état de conservation des biens du patrimoine mondial et/ou les menaces qui pourraient peser sur ces biens, de sorte que le Centre du patrimoine mondial puisse compléter ses dossiers, s'informer auprès des Etats parties concernés et, le cas échéant, lancer la procédure de suivi réactif.

En 2007, l'ICOMOS a été sollicité pour établir des rapports sur l'état de conservation de 80 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et Liste du patrimoine mondial en péril à examiner par le Comité du patrimoine mondial à sa 31^e session (Christchurch, 2007). Dans plusieurs cas (21) ICOMOS a envoyé des missions d'expertise sur les sites (plusieurs

d'entre elles étaient des missions conjointes avec l'UNESCO). Les activités liées au suivi de l'état de conservation de biens du patrimoine mondial font l'objet d'un contrat séparé.

D. Evaluation de demandes d'assistance internationale

Au total, 26 demandes d'assistance internationale (technique, préparatoire, urgence, formation) ont été soumises à l'ICOMOS pour évaluation et commentaires de janvier à novembre 2007.

Par ailleurs, l'organisation consultative a participé aux réunions organisées par le Centre du patrimoine mondial pour l'examen de ces demandes d'assistance internationale avec le Président du Comité du patrimoine mondial.

E. Autres activités liées à la mise en œuvre de la *Convention*

a) Préparation de documents et études thématiques

L'étude thématique de l'*Art rupestre : Afrique – Zone A : Sahara & Afrique du Nord* a été mise à la disposition du Comité du patrimoine mondial à Christchurch. Elle apporte des données sur les caractéristiques de l'art rupestre de la région, les sites significatifs, l'état de la documentation et de la recherche dans le domaine, les conditions de conservation et de protection des sites et les menaces qui pèsent sur eux. Il s'agit de la deuxième d'une série d'études thématiques régionales de l'art rupestre.

Le rapport intérimaire de l'étude thématique sur *Cultural Landscapes of the Pacific Islands* a été présenté au Comité du patrimoine mondial à Christchurch et l'étude sera finalisé en décembre 2007. Ce travail a été dans le cadre d'un contrat séparé avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La mise à jour et l'augmentation de l'étude thématique sur les *Potential Fossil Hominid Sites for inscription on the World Heritage List* est en cours d'achèvement et devrait être livrée au début de l'année 2008.

Une Stratégie pour les paysages culturels est en cours d'élaboration qui comprendra un volet de consultation avec l'UICN.

L'organisation consultative a réalisé le travail préliminaire à la rédaction du *Resource manual for preparation of nominations of cultural properties* qui sera livré au début de l'année 2008 suivant le calendrier soumis au Centre du patrimoine mondial.

Le rapport intermédiaire sur le *premier compendium sur la valeur universelle exceptionnelle* a été présenté au Comité du patrimoine mondial à Christchurch. Il est intégré au document de travail du Comité *Discussion sur la valeur universelle exceptionnelle (WHC-07/31.COM/9)*. L'ICOMOS y étudie les décisions des sessions du Comité du patrimoine mondial relatives aux propositions d'inscription et procède à une analyse de l'application de chacun des critères. L'étude de l'application des critères traverse les différentes étapes du processus, les propositions des Etats Parties, l'évaluation de l'organisation consultative et les décisions du Comité du Patrimoine mondial.

Dans le cadre de *l'année de réflexion sur le suivi périodique* décidée par le Comité du patrimoine mondial à la fin du premier cycle, l'organisation consultative a été impliquée dans

la réunion organisée cette année au mois de janvier puis dans les travaux et réunions portant sur la simplification des questionnaires et l'élaboration d'indicateurs (janvier et septembre). Le suivi du *Rapport Périodique Europe, Amérique latine* a également mobilisé l'organisation consultative à l'occasion de plusieurs rencontres des points focaux des sous-régions.

Le Centre du patrimoine mondial a lancé un *Programme sur le Tourisme* dont l'ICOMOS est partenaire. L'organisation consultative a toujours soutenu le développement de relations étroites entre les responsables de la gestion et conservation des sites et l'industrie du tourisme. Aussi, le partenariat avec le Centre du patrimoine mondial prend-il la forme du partage d'expérience dans l'élaboration de textes d'orientation sur le thème et de pratique sur le terrain.

La réflexion lancée par le Centre du patrimoine mondial sur le thème des *Paysages historiques urbains* s'est poursuivie cette année. L'ICOMOS sollicité par le Centre pour prendre part au groupe de référence pour cette initiative a participé aux travaux des conférences régionales des pays d'Europe de l'Est et Centrale sur *Application of Scientific and Technological Achievements in Management and Preservation of Historic Cities inscribed on the World Heritage List* (Saint-Pétersbourg, 29 janvier-2 février) puis à ceux des pays Amériques (Olinda, 12-14 novembre).

La réflexion sur plusieurs *thèmes relatifs à l'état de conservation des biens naturels et culturels* s'est poursuivie dans les documents de travail pour le Comité du patrimoine mondial de Christchurch et auxquels l'ICOMOS a contribué. Il s'agit de la *Stratégie de réduction des risques* sur les sites du patrimoine mondial (WHC-06/30.COM/7.2) et des *Impacts du changement climatique* sur les biens du patrimoine mondial (WHC-06/30.COM/7.1).

b) Réunions thématiques

Outre les réunions déjà mentionnées, l'ICOMOS a été représenté à plusieurs réunions relatives au développement de la Stratégie globale et, plus généralement, à d'autres aspects de la *Convention du patrimoine mondial*. Il s'agit des rencontres suivantes :

20-21 janvier	World Heritage Panel, ICOMOS, Paris (France)
22-23 janvier	Réunion sur les indicateurs, UNESCO World Heritage Centre, Paris (France)
24 janvier	Réunion suivi périodique, UNESCO World Heritage Centre, Paris (France)
5-6 février	Working Group meeting on Climate Change and WH, UNESCO WH Centre, Paris (France)
19-20 février	Periodic Reporting - WH Focal Point meeting of the Mediterranean sub-region,
12-14 mars	Meeting on Periodic Reporting, Santiago (Chile)
2- 4 mars	International conference on values and criteria in heritage conservation, Florence (Italie)
5-8 mars	International expert meeting for the rehabilitation of Prabanan WH site and Taman Sari water castle, Yogyakarta (Indonésie)

10-11 mars	Meeting of Working Group of the World Heritage Panel, ICOMOS, Paris (France)
16-17 mars	Seminar on the state of conservation of the Historic Centre of Prague, Prague (République tchèque)
22– 23 mars	EUROPEAN Landscape Convention, Strasbourg (France)
26-30 mars	SOCs workshop, UNESCO World Heritage Centre, Paris (France)
2-3 avril	Meeting on Benchmarks, Paris (France)
15-29 avril	Training Workshop WH management over time – maintaining values and significance, Hiroshima (Japan), UNITAR HOAP
17-21 avril	CIVVIH symposium on Urban Heritage Facing Global and Local Challenges, Helsinki (Finland)
2-4 mai	Periodic Reporting – Meeting of Focal Points Western European Sub-Region, Vienne (Autriche)
18-24 mai	XXII Valcamonica Symposium 2007 Rock art in the framework of the cultural heritage of humankind, Valcamonica (Italie)
24-27 mai	International Symposium on concepts and practices of conservation and restoration of historical buildings in East Asia, Beijing (China)
29 mai- 1juin	Asia Pacific Regional meeting on Historic Urban Landscapes, Seoul (Korea)
19 – 23 juin	9th Congress of the Organisation of World Heritage Cities, Kazan (Russia)
22 juin –2 juillet	31st session of the World Heritage Committee, Christchurch (New Zealand)
13-14 septembre	Working Group on simplifying the questionnaire and establishing indicators, UNESCO, World Heritage Centre, Paris (France)
14-15 septembre	Periodic Reporting Follow-up Meeting of Eastern and Central Europe, Wroclav (Poland)
20-22 septembre	Seminar on agro-pastoral cultural landscapes, Meyruels (France)
28 septembre	World Heritage and Cultural Routes – new Orientations, Athens (Greece)
24-25 octobre	16ème Assemblée Générale des Etats Parties, UNESCO, Paris (France)
10 octobre	Meeting on “Starlight Reserve” concept and “Heritage of science and technology”, UNESCO WH Centre, Paris (France)
12 – 14 novembre	Regional Conference on Historic urban Landscapes for Latin America and the Carribean, Olinda (Brazil)
30 nov.-1 décembre	International Expert Meeting on World Heritage and the Arctic, Narvik (Norway).

c) Information

ICOMOS dispose d'un Centre de Documentation dont la banque de données est accessible en ligne ; tous les documents et publications peuvent être consultés sur place, tous les après-midi de 14.00 à 17.00 heures et sur rendez-vous. Les archives « patrimoine mondial » sont un outil de travail quotidien de notre Unité patrimoine mondial et elles sont par ailleurs consultées régulièrement par des chercheurs, professionnels mais également par les administrations des Etats parties souhaitant préparer des propositions d'inscription.

L'organisation consultative répond quasi quotidiennement aux demandes d'information sur la *Convention du patrimoine mondial* que lui soumettent les Etats parties, chercheurs, étudiants et le public en général.

F. Réunions statutaires et administratives

L'ICOMOS a participé à la 31^e session du Comité du patrimoine mondial de Christchurch – Nouvelle Zélande (23 juin-2 juillet 2007), à la réunion d'information des membres du Comité du patrimoine mondial – Paris, UNESCO (juin 2007) et à la 16^{ème} Assemblée Générale des Etats Parties à la Convention, UNESCO, Paris (24-25 octobre 2007).

L'ICOMOS a participé à deux réunions des organisations consultatives (UICN, ICCROM et ICOMOS) avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO qui se sont tenues les 25-26 janvier 2007, UNESCO, Paris (France) et 10-11 septembre 2007, ICOMOS, Paris (France).

Rapport d'activités 2007 pour le Patrimoine mondial de l'UICN

Rapport final, Gland, mars 2008

Vue d'ensemble des principaux résultats obtenus par l'UICN pour le Patrimoine mondial en 2007 :

- L'UICN a préparé et présenté l'avant-projet du premier compendium sur le OUV et ses projets de manuels pédagogiques sur la préparation des propositions d'inscription pour les biens naturels et la préparation des plans de gestion pour des biens naturels ;
- L'UICN a commencé à préparer trois études thématiques globales sur les volcans et les reliefs volcaniques, les karsts et les grottes, et les déserts ;
- L'UICN a examiné 20 propositions d'inscription du cycle 2006-2007 comprenant 14 missions sur le terrain et étudie actuellement 19 propositions d'inscription du cycle 2007-2008 englobant 13 missions sur le terrain ;
- L'UICN a traité entièrement ou partiellement l'ensemble des 26 recommandations issues de l'étude de son processus d'évaluation effectuée en 2005 par Christina Cameron ;
- L'UICN a mis en œuvre les 14 missions de suivi et en a établi un compte rendu. Elle a également préparé et présenté des rapports sur l'état de conservation des sites inscrits et des recommandations relatives à 58 biens naturels et mixtes ;
- L'UICN a pris une part active à l'étude en cours du processus de compte rendu périodique ainsi qu'à un grand nombre d'ateliers de formation ou de renforcement des capacités en matière de Patrimoine mondial et
- L'UICN a été la première à développer et à mettre en place la Stratégie globale de formation en matière de patrimoine mondial comprenant un Plan d'action pour la collecte de fonds.

1. Introduction

L'Union mondiale pour la nature (UICN), fournit des prestations professionnelles au Comité du patrimoine mondial dans les trois domaines suivants : conseil, suivi et formation. Les contrats correspondant à chacun de ces secteurs d'activité sont établis tous les ans par le Centre du patrimoine mondial conformément à une répartition approuvée par le Fonds du Patrimoine mondial. Le présent rapport décrit brièvement les principales activités menées à bien par l'UICN en 2007 ainsi que certaines leçons qui en ont été tirées et des recommandations pour l'avenir.

Les activités de l'UICN (Union mondiale pour la nature) relatives au Patrimoine mondial sont gérées par le Programme mondial des aires protégées de l'UICN. En 2007, les contrats du Patrimoine mondial de l'UNESCO ont financé le salaire de deux employés du Programme à plein temps, du Responsable du Patrimoine mondial et du Responsable du suivi du Patrimoine mondial, d'un assistant à mi-temps du Patrimoine mondial, et de **“six person months of the time of senior staff in the Programme”**. Conformément à l'une des recommandations de l'étude extérieure effectuée en 2005 sur le processus d'évaluation de l'UICN, un nouveau Conseiller spécial pour le Patrimoine mondial rémunéré par l'UICN est venu compléter l'équipe rémunérée par l'UNESCO en août 2007 et joue un rôle-clé dans la mise en œuvre des activités de l'UICN relatives au Patrimoine mondial (voir également le paragraphe 2.3). Des fonds

alloués par le Service d'échange académique allemand (DAAD) a permis à deux stagiaires d'apporter leur concours à l'équipe du Patrimoine mondial pendant plusieurs mois chacun. De plus, le Programme a tiré un excellent parti de l'expertise des bureaux régionaux et nationaux de l'UICN à travers le monde et des commissions d'experts de l'organisation, en particulier la Commission mondiale pour les zones protégées (World Commission on Protected Areas - WCPA) et aussi la Commission pour la survie des espèces (SSC). Cette contribution des bureaux et des commissions de l'UICN a été presque entièrement bénévole, seuls de modestes honoraires ont été proposés aux experts impliqués dans les différentes activités. L'attribution de la Vice-présidence du Patrimoine mondial à la WCPA et la contribution d'un conseiller senior pour le Patrimoine mondial ont permis d'obtenir des conseils professionnels pour les activités relatives au Patrimoine mondial de l'UICN. Un panel d'experts du Patrimoine mondial de l'UICN en majeure partie bénévoles ont également apporté leurs conseils à l'UICN afin de l'aider à évaluer de nouvelles propositions d'inscription et les principales questions relatives au suivi.

Dans ce contexte, l'UICN souligne que la dévaluation récente du dollar américain a ajouté un sérieux frein financier aux activités de l'UICN relatives au Patrimoine culturel dans la mesure où les contrats qui la lient au Patrimoine mondial sont établis en dollars EU sur la base de l'allocation d'un budget fixé pour une période de deux ans dont l'antériorité par rapport à l'attribution du contrat peut aller jusqu'à deux ans. Entre novembre 2005, où les propositions de budget biennal pour 2006-2007 ont été préparées et la fin du contrat alloué à l'UICN pour ses services de conseil relatifs au Patrimoine mondial en février 2008, le dollar EU a perdu 16 % de sa valeur par rapport au franc suisse, et cette dévalorisation, si elle persiste, ne manquera pas d'affecter de plus en plus la capacité de l'UICN de s'acquitter de toutes ses activités contractuelles.

2. Conseil

L'UICN a mené à bien toutes les activités relevant de la partie Conseil du contrat pour 2007, en s'appliquant plus particulièrement à apporter sa contribution à la Stratégie globale en matière de patrimoine mondial, à évaluer de nouvelles propositions d'inscription et à participer à diverses réunions d'experts.

2.1 Stratégie globale

L'UICN a poursuivi ses travaux sur la Stratégie globale visant à établir une Liste du patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible en 2007 avec la préparation et la présentation de l'avant-projet du premier compendium consacré à la valeur universelle exceptionnelle (VUE) pour le Comité de Christchurch. Par sa Décision 30 COM 9, le Comité a invité les Organisations consultatives à préparer ce compendium sur l'inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial ainsi qu'un second compendium relatif à l'inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril et à la fin de l'année 2007, l'UICN a reçu un contrat la chargeant de travailler à ces deux compendiums en 2007 et 2008. Afin de faciliter la préparation de ces compendiums et sa future évaluation de nouvelles nominations, l'UICN a constitué une base de données de ses anciens rapports d'évaluation et de ses recommandations ainsi que des décisions prises par le Comité. Le texte définitif du premier compendium sera présenté au Comité à Québec et fournira de précieux conseils au Comité, aux Organisations consultatives et aux États parties sur les normes relatives à l'inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial. Ces conseils, ainsi que d'autres documents disponibles sur la conception, l'application et l'interprétation de la VUE, figureront sur le nouveau site Internet de l'UICN, dédié au Patrimoine mondial.

L'UICN a également continué à œuvrer dans le domaine des études mondiales thématiques, pour lequel il lui a été attribué un budget limité dans le cadre de ses contrats annuels avec le Patrimoine mondial, a élaboré un programme de priorités pour de futures études et a commencé à préparer trois nouvelles études : 1) Volcans et reliefs volcaniques (mandatée

par la Décision 31 COM 8B.17) ; 2) Karst et grottes (requis par la Décision 31 COM 8B.13) ; et 3) Déserts, une priorité établie précédemment. Les responsables mondiaux de ces domaines thématiques seront mandatés en 2007 en qualité d'auteurs pour procéder à ces études et l'UICN élaborera en collaboration avec ceux-ci des directives définissant le but, la portée, le processus et les délais impartis aux études en question. Les trois études sont actuellement en cours de préparation et, après une révision en interne, elles seront présentées au Comité du patrimoine mondial en 2008-2009.

Dans le domaine thématique du Patrimoine mondial géologique et géomorphologique, l'UICN a approfondi ses relations formelles avec l'Union internationale des sciences géologiques (IUGS) et l'Association internationale des géomorphologistes (IAG), en particulier à des fins d'évaluation du nombre croissant de nouvelles inscriptions au Patrimoine mondial géologique. La collaboration actuelle de l'UICN avec le Réseau européen de géoparcs et le Réseau mondial de géoparcs, ainsi que les études mentionnées plus haut font également partie des activités de l'UICN en ce domaine, ce qui permet aux Etats parties et au Comité de bénéficier de précieux conseils.

2.2 Évaluation des nouvelles propositions d'inscription

L'évaluation des nouvelles propositions d'inscription a constitué une partie essentielle des travaux de l'UICN pour 2007 et a englobé l'évaluation des propositions d'inscription soumises au 1er février 2006 et au 1er février 2007. Les dossiers de nombreux candidats étaient fort complexes et les missions difficiles à organiser, il a donc fallu consacrer beaucoup plus de temps à les examiner. De façon à permettre l'évaluation correcte des compléments d'information relatifs aux propositions d'inscription des États Parties, l'UICN avait précédemment proposé d'avancer la date butoir de réception desdits compléments d'information du 31 mars au 28 février. Cependant, en 2006, lors de sa 30e session, le Comité a transformé la date limite de réception des compléments d'information du 31 mars en date limite de soumission au 28 février, ce qui revenait potentiellement à maintenir un délai aussi court qu'auparavant. L'UICN considère que cela ne fournit pas un laps de temps suffisant pour étudier les compléments d'information et donner un avis de qualité au Comité. L'UICN recommande donc au Comité de reconsidérer sa décision en 2008 à l'occasion de sa 32e session, en veillant à ce que le 28 février constitue la date limite de réception et non de soumission des compléments d'information. L'UICN souligne le fait que le report ou le renvoi des propositions de candidature représentent les recommandations appropriées lorsqu'il est impossible de procéder à l'étude de substantiels compléments d'information soumis par les États Parties à un stade trop avancé du processus.

L'UICN a étudié 20 propositions d'inscription au cours du cycle 2006-2007 (soumises au 1er février 2006), qui comprenaient 14 missions sur le terrain sur 11 biens naturels, 1 bien mixte et deux paysages culturels et a présenté les résultats de ses évaluations au Comité à Christchurch. Le processus d'évaluation comportait :

- (a) La préparation de feuilles de données pour chaque proposition d'inscription de nouveaux biens naturels et mixtes ;
- (b) Plus de 100 spécialistes extérieurs chargés de procéder à l'examen théorique des propositions d'inscription ;
- (c) Des missions sur le terrain pour l'ensemble des propositions d'inscription de biens naturels et mixtes et celle de deux paysages culturels ;
- (d) Des contacts réguliers avec les États parties relatifs à leurs propositions d'inscription ;
- (e) L'étude d'une quantité considérable de compléments d'information reçus à la date butoir fixée au 28 février ; et
- (f) Deux réunions de l'UICN en décembre 2006 et en mars 2007. Le Panel de l'UICN pour le patrimoine mondial a également participé à des téléconférences avec chacun des spécialistes chargé de missions sur le terrain.

Les rapports d'évaluation et les recommandations ont été ensuite finalisés et donnés à traduire en français, le rapport d'évaluation global a été parachevé, enrichi de cartes et de photographies, formaté et imprimé sur place. L'UICN a soumis au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO 300 exemplaires en anglais et 130 exemplaires en français du rapport définitif d'évaluation. L'UICN a enfin présenté les résultats de ses évaluations au Comité de Christchurch et a répondu aux questions de celui-ci (voir section 2.4.1).

L'UICN a également procédé à l'évaluation de 19 propositions d'inscription au cours du cycle 2007-2008 (celles qui avaient été soumises au 1er février 2007), ce qui a comporté des missions sur le terrain relatives à 13 biens naturels et fournira un compte rendu détaillé de ce processus d'évaluation dans son rapport d'activité 2008.

2.3. Application des recommandations provenant de l'étude menée par Christina Cameron

L'UICN a poursuivi en 2007 la mise en application d'un certain nombre des recommandations émanant de l'étude extérieure entreprise par le Dr Christina Cameron en 2005. Le Panel de l'UICN pour le patrimoine mondial a examiné un rapport sur la mise en application de ces recommandations en décembre 2007 et a conclu de son étude que l'UICN avait intégralement appliqué 9 des 26 recommandations. Quinze recommandations ont été appliquées en partie et sont actuellement en cours d'exécution, tandis que deux autres ont été partiellement suivies mais leur mise en application n'a pas évolué à ce stade du processus.

Les principales réalisations pour 2007 comprennent le recrutement entièrement financé par l'UICN, pour une période initiale de deux ans, d'un conseiller spécial pour le Patrimoine mondial, qui joue un rôle-clé dans la mise en œuvre des recommandations de l'étude extérieure (voir également la section 1.). L'UICN a continué à améliorer la participation de ses réseaux dans le processus d'évaluation et a préparé un projet de manuel pédagogique sur la préparation des propositions d'inscription.

Les deux recommandations dont la mise en application n'a pas évolué concernent les propositions d'amélioration de l'évaluation des paysages culturels, pour laquelle l'UICN, en dépit de nombreuses discussions, demeure en attente d'une réponse de l'ICOMOS depuis 2005, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour le Patrimoine mondial qui nécessite des fonds supplémentaires. Il serait bon de rappeler à ce sujet que l'application de l'ensemble des 26 recommandations a été estimée à plus de 800 000 dollars EU pour la première année et à 400 000 dollars supplémentaire pour les années suivantes en sus du budget actuel consacré à la mission de Conseil au Patrimoine mondial. À l'heure actuelle, l'UICN étudie activement différentes possibilités qui permettraient de recueillir des fonds.

2.4 Réunions relatives au patrimoine mondial

L'UICN a contribué à un grand nombre de réunions relatives au patrimoine mondial en 2007, allant des réunions statutaires aux réunions de partenaires travaillant sur les sites du patrimoine mondial. L'UICN est constamment invitée à participer à des réunions et il ne lui est malheureusement pas toujours possible d'y assister.

2.4.1 Réunions du Bureau et du Comité du patrimoine mondial

Une délégation de l'UICN a participé à la 31^e session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue du 23 juin au 2 juillet 2007 à Christchurch (Nouvelle-Zélande). La contribution de l'UICN au Comité a porté principalement sur :

- (a) La présentation de ses rapports d'évaluation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- (b) La présentation de ses rapports relatifs à l'état de conservation des sites inscrits, y compris des rapports sur les missions de suivi, sur les biens du patrimoine mondial en péril ;
- (c) La présentation de son projet de texte du premier compendium sur OUV et ses projets de manuels pédagogiques sur la préparation des propositions d'inscription et des plans de gestion pour les biens naturels ;
- (d) L'apport de conseils techniques sur tous les sujets relatifs au patrimoine mondial requis par le Comité ;
- (e) La proposition consistant à encourager des discussions politiques de haut niveau en Afrique dans le but de parer aux risques encourus par les biens naturels du patrimoine mondial en République démocratique du Congo ; et
- (f) La contribution à des discussions sur des sujets d'ordre administratif, parmi lesquels ceux qui concernent le nouveau système de suivi renforcé et le budget relatif à l'exercice biennal 2008-2009.

La plupart des recommandations de l'UICN ont été acceptées par le Comité. Lorsqu'elles ont donné lieu à un débat, l'UICN s'est efforcée de collaborer avec les deux parties afin de trouver la solution la plus adaptée sans dévier de son rôle objectif et technique tout en visant à garantir le plus haut niveau de protection pour les biens du patrimoine mondial et en préservant la crédibilité de la Convention du patrimoine mondial. L'UICN a joué un rôle très actif en dehors des réunions formelles en rencontrant des Etats parties en quête de conseils techniques sur la gestion et la protection de leurs biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ainsi qu'en préparant les prochaines évaluations ou des missions de suivi. La délégation de l'UICN a collaboré étroitement avec le personnel du Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et l'ICCROM afin de veiller au bon déroulement de la session du Comité.

2.4.2 Réunions entre le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et les Organisations consultatives

L'UICN a assisté à deux réunions officielles entre le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et les Organisations consultatives qui se sont tenues à Paris en 2007 (du 25 au 26 janvier 2007 et du 10 au 11 septembre 2007). Ces réunions jouent un rôle essentiel dans la préparation efficace des réunions du Comité et permettent aux Organisations consultatives et au Centre de souligner les questions d'ordre pratique et stratégique les plus importantes. Elles facilitent une collaboration plus cohérente entre le Centre et les Organisations consultatives. L'UICN a également étudié les nouvelles propositions d'inscription devant être parachevées en février 2007 avec l'ICOMOS et le Centre.

2.4.3 Autres réunions relatives au patrimoine mondial

Les experts de l'UICN et du WCPA, rémunérés intégralement ou partiellement grâce aux fonds provenant des contrats du Patrimoine mondial, ont participé aux réunions-clés suivantes en 2007 et ont considérablement contribué à la préparation des documents de référence pour un certain nombre de ces réunions :

Dates	Lieu	Réunion	Spécialiste IUCN / WCPA
22-23 janvier 2007	Paris	Atelier sur le processus de rapport périodique	Pierre Galland
24 janvier 2007	Paris	Réunion sur l'Année de réflexion sur les rapports périodiques sur le patrimoine mondial	Bastian Bomhard, Pierre Galland
5-6 février 2007	Paris	Réunion d'experts sur le changement climatique	David Sheppard, Bastian Bomhard
14 février 2007	Paris	Réunion d'experts sur l'héritage géologique et les géoparcs	Tim Badman
2-3 avril 2007	Paris	Réunion d'experts sur les critères d'évaluation	David Sheppard
24-26 avril 2007	VulkaneifelAllemagne	Réunion du Réseau européenne géoparcs	Tim Badman
9-13 mai 2007	Ile de Vilm Allemagne	Atelier sur les listes indicatives soumises par les États parties en Europe de l'Est et du Sud-Est	Bastian Bomhard, Pierre Galland, Harald Plachter
31 mai 2007	Paris	Réunion d'information pour les États parties	David Sheppard
4 juin 2007	Paris	Réunion de Comité informelle	Bastian Bomhard
12-13 septembre 2007	Paris	Atelier sur le questionnaire des rapports périodiques	Tim Badman
23-26 octobre 2007	Madrid	Formation internationale sur la gestion du patrimoine mondial	Pedro Rosabal
24-25 octobre 2007	Paris	Assemblée générale des États parties	Bastian Bomhard
31 octobre-4 novembre 2007	Ile de Vilm, Allemagne	Atelier sur l'organisation et la gestion du tourisme	Tim Badman, Annelie Fincke
6-8 novembre 2007	Emei Shan, Chine	Conférence internationale sur le patrimoine naturel mondial en Asie et dans les pays du Pacifique	David Sheppard
8-9 novembre 2007	Saltrio, Italie	Réunion du groupe de travail de la Convention alpine	Harald Plachter
26-27 novembre 2007	Paris	Atelier sur le processus des rapports périodiques	Tim Badman
28 novembre 2007	Paris	Réunion sur l'année de réflexion sur les rapports périodiques	Tim Badman
30 novembre-1er décembre 2007	Narvik, Norvège	Réunion d'experts sur l'Arctique	Jeanne Pagnan
11-12 décembre 2007	Aranjuez, Espagne	Réunion d'experts sur l'authenticité et l'intégrité des paysages culturels	Tim Badman

Le personnel de l'UICN a également rencontré différents Etats parties, organisations et individus au cours de l'année pour discuter de la gestion et du suivi des biens naturels du patrimoine mondial.

2.5 Demandes d'aide internationale

En 2007, l'UICN a évalué 25 demandes d'aide internationale, fourni des commentaires sur chacune d'elle au Centre du patrimoine mondial et en a fait la présentation à l'occasion de trois réunions du Panel d'étude de Paris. Lorsque c'était possible, l'UICN a consulté ses bureaux régionaux et nationaux et ses commissions d'experts pour s'assurer que les perspectives locales et mondiales étaient prises en considération afin de donner l'avis le plus adapté. Chacune des demandes d'aide internationale a nécessité deux à trois heures de travail et mobilisé au moins deux membres du personnel du siège de l'UICN.

3. Activités de suivi

Les activités de suivi de l'UICN ont porté principalement sur :

- (a) La préparation et la présentation au Comité du rapport annuel de l'état de conservation des biens ;
- (b) La mise en œuvre des missions de suivi et la rédaction de rapports y afférents ;
- (c) Des conseils techniques sur tous les sujets relatifs au suivi, y compris des rapports périodiques ; et
- (d) L'aide globale apportée à la Convention pour garantir la conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial.

Les conseils techniques fournis au Comité par l'UICN, qui tire son expertise de ses bureaux régionaux et nationaux, et un vaste réseau de spécialistes, ont été largement approuvés par le Comité lors de sa 31^e session. En 2007, comme au cours des années précédentes, on peut juger de la valeur que représente l'implication de l'UICN dans la Convention du patrimoine mondial grâce à la contribution en grande partie bénévole des experts des bureaux et commissions de l'UICN.

Il est bon de préciser toutefois que les activités de suivi augmentent rapidement et exigent globalement de plus en plus de travail, ainsi qu'une énorme contribution bénévole de la part des bureaux et commissions de l'UICN, en raison du nombre croissant des biens du patrimoine culturel. Les missions de suivi en particulier sont de plus en plus complexes et délicates d'un point de vue politique et nécessitent un apport notable de la part de l'encadrement et des experts de haut niveau à l'étude des missions et aux rapports sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le supplément de travail relatif aux rapports périodiques et aux questions spécifiques telles que les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes naturelles n'ont pas été intégralement pris en charge par les contrats du patrimoine mondial et ont constitué une contrainte supplémentaire pour l'UICN. Cet état de choses a nécessité des heures de travail supplémentaires pour le personnel, financées par l'UICN, prises sur le Programme mondial sur les réserves de biosphère et d'autres programmes mondiaux et régionaux de l'UICN. Il est donc fortement recommandé que la charge de travail qui en résulte du point de vue des missions et autres suivis, soit soigneusement évaluée par le Centre du patrimoine mondial et l'UICN lors de la préparation de projets de décision pour le Comité, afin de s'assurer de leur compatibilité avec les limites du budget imparti dans le cadre du contrat de suivi annuel.

Consciente du rôle de plus en plus important des activités de suivi et d'un certain nombre de problèmes relatifs au processus et au financement, l'UICN a étudié les moyens d'améliorer le processus en collaboration avec les experts du Centre du patrimoine mondial lors d'un fructueux séminaire qui s'est tenu à Paris en janvier 2008.

Les membres de l'UICN et du WCPA continuent à gérer et à mettre en œuvre le projet conjoint de UCN/UNESCO/UNF : « Améliorons notre patrimoine »: Suivi et gestion des succès sur les biens naturels du patrimoine mondial, et les projets de rapports définitifs pour tous les sites pilotes sont à présent disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.enhancingheritage.net/>

3.1 Recherche, rapports et recommandations sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial

Les membres de l'UICN se réunissent régulièrement et valident, en se basant sur diverses sources, une quantité considérable de données et d'informations relatives à l'état de conservation des biens du patrimoine mondial, y compris celles émanant du Centre du patrimoine mondial, des membres de ses commissions d'experts (en particulier le WCPA et la SSC), de ses bureaux régionaux et nationaux, des membres de l'UICN et d'autres organisations et individus à travers le monde. La recherche actuellement en cours comprend également des études d'Internet, de revues, de journaux, de bulletins et autres publications pertinentes. Cette information a été vérifiée par le réseau d'experts de l'UICN afin de garantir

qu'une approche équilibrée et techniquement fiable a été adoptée en réaction aux menaces annoncées. Des solutions pratiques aux problèmes spécifiques à chaque bien ont été relevées et proposées chaque fois que possible.

En avril 2007, l'UICN a soumis au Centre du patrimoine mondial un rapport provisoire sur l'état de conservation des sites ainsi que des recommandations relatives à 58 biens naturels et mixtes du patrimoine mondial. Ils ont été élaborés à partir de rapports des États parties et selon des informations puisées à différentes sources crédibles entre juillet 2006 et mars 2007. Après leur soumission initiale, l'UICN a collaboré étroitement avec le Centre du patrimoine mondial afin de parachever les documents et les projets de décisions. L'UICN a ensuite présenté ses rapports et ses recommandations au Comité de Christchurch (voir section 2.4.1).

L'UICN souligne qu'il serait bon de tenir compte du fait qu'il est de plus en plus difficile d'examiner correctement les rapports des États parties à temps pour la réunion du Comité, dans la mesure où un nombre croissant d'entre eux parviennent bien après la date limite du 1er février, parfois même avec un à deux mois de retard. De plus, de nombreux rapports émanant d'États parties ne suivent pas spécifiquement les stipulations du Comité, ou ne présentent pas d'informations récentes ou claires. L'UICN espère que le soutien apporté aux États parties dans le cadre de la Décision 31 COM 7B.131 permettra d'améliorer la clarté et la qualité des rapports sur l'état de conservation des biens et qu'ils lui parviendront dans des délais plus appropriés.

3.2 Missions de suivi

En 2007, l'UICN a mis en œuvre 14 missions de suivi proactives et en a rendu compte, ce qui représente un chiffre sans précédent à ce jour. La première mission de suivi qui ait jamais été requise a eu lieu en août 2007 au Parc national de Virunga (République démocratique du Congo). Il convient de souligner que la mise en œuvre d'un nombre aussi élevé de missions a impliqué la participation de **“some eight person months of IUCN staff time”**. De plus, en raison des contraintes budgétaires, l'UICN continue à faire très largement appel au bénévolat des membres de ses bureaux régionaux et nationaux et des commissions d'experts mandatés pour ces missions. Cette situation n'est cependant pas viable.

3.3 Rapport périodique

En 2007, l'UICN a pris une part active à l'Année de réflexion et à l'étude qui se poursuit actuellement sur le processus de rapports périodiques et les experts de l'UICN et du WCPA ont participé à des réunions sur ce sujet à Paris en janvier, septembre et novembre 2007 (voir le tableau dans la section 2.4.3). Avec le soutien des pays hôtes et/ou du Centre du patrimoine mondial, les experts du WCPA ont également assisté à un certain nombre de réunions de suivi du processus de rapports périodiques européen, mais en raison des contraintes budgétaires, il ne leur a pas été possible de se rendre à toutes les réunions qui se sont tenues au niveau régional ou sous-régional. L'UICN souligne le fait que bien que la participation des organisations consultatives aux réunions de rapports périodiques soit souvent souhaitée, elle n'est généralement pas prise en charge financièrement.

4. Activités de formation

L'UICN est chargée chaque année par le biais d'un petit contrat d'apporter ses conseils et son soutien à la mise en œuvre de la Stratégie globale de formation du patrimoine mondial. En 2007, les fonds prévus dans le cadre de ce contrat ont financé l'élaboration, l'évaluation et la présentation des projets de manuels pédagogiques sur la préparation des propositions d'inscription et des plans de gestion des biens naturels, la préparation et la présentation d'un

Plan d'action pour la collecte de fonds destinés à la stratégie globale de formation du patrimoine et la contribution ou la participation aux ateliers régionaux ou thématiques.

L'UICN a poursuivi ses travaux relatifs à deux manuels pédagogiques sur la préparation des propositions d'inscription et sur les plans de gestion des biens naturels. Les projets de manuels pédagogiques ont été présentés au Comité de Christchurch et largement diffusés afin de recueillir des commentaires. Tous les commentaires ont été pris en considération pour la mise au point définitive des manuels pédagogiques et il est prévu que ces manuels une fois parachevés soient présentés au Comité à Québec au format agréé par le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et l'ICCROM.

L'UICN a préparé et présenté au Comité de Christchurch un Plan d'action pour la collecte de fonds destinés à la stratégie globale de formation du patrimoine (requis par la Décision 29 COM 10). Le plan d'action, inclus dans le document de travail WHC-07/31.COM/14, renferme des considérations stratégiques et décrit de nouvelles méthodes visant à recueillir des fonds destinés au renforcement des capacités et s'achève sur douze points d'action. L'UICN travaille actuellement au suivi de ce plan d'action avec l'ICCROM et le Centre du patrimoine mondial.

Les experts de l'UICN et du WCPA ont participé activement à un grand nombre d'ateliers de formation ou de renforcement des capacités du patrimoine mondial en 2007, y compris deux ateliers mis en place par l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN) en collaboration avec l'UICN et le Centre du patrimoine mondial, qui se sont tenus à l'île de Vilm (Allemagne) – (voir tableau dans la section 2.4.3). Les experts du WCPA ont également participé à des ateliers de formation organisés par le Bureau de l'UNESCO à Venise, UNITAR et le Forum Bellagio, ainsi qu'à d'autres ateliers régionaux ou thématiques.

Parmi les autres activités de l'année 2007 figurent la préparation de deux ateliers de formation pour les États parties d'Afrique de l'Ouest et centrale, qui se dérouleront à Brazzaville (Congo) et à Ouagadougou (Burkina Faso) en mars et mai 2008, ainsi que celle d'un atelier de planification stratégique pour le développement ultérieur et la mise en œuvre de la stratégie globale de formation du patrimoine mondial avec la participation d'experts en formation, de l'ICCROM et du Centre du patrimoine mondial, prévu au siège de l'UICN en juin 2008. L'UICN a également préparé, en concertation avec l'ICCROM, et présenté à la réunion des organisations consultatives qui s'est tenue à Paris en janvier 2008, un document de discussion portant sur une approche concertée de la formation au patrimoine mondial. Le document recommande des priorités pour l'amélioration de la formation au patrimoine mondial et des actions-clés relatives à la formation en matière de proposition d'inscription, de gestion des sites et des risques. Ces recommandations feront l'objet d'un suivi dans le cadre de l'atelier de planification stratégique sur la formation au patrimoine mondial.

5. Conclusions

L'UICN considère avoir réussi à mettre en œuvre tous les tâches relatives au Patrimoine mondial avec efficacité et professionnalisme en 2007. Elle souhaite tirer les conclusions suivantes de l'année qui fait l'objet de la présente étude :

Date limite pour les compléments d'information : L'UICN recommande au Comité du patrimoine mondial de revoir la décision prise lors de la 32^e session de 2008 et de veiller à ce que la date butoir du 28 février soit fixée pour la réception et non la soumission de compléments d'information, afin d'en permettre une évaluation adéquate et professionnelle.

Résolution du problème des fonds : Le fait que la charge de travail associée au Patrimoine mondial continue à s'accroître rapidement chaque année sans déclencher une augmentation

adéquate des ressources financières allouées à l'UICN par le Fonds du patrimoine, plus particulièrement en ce qui concerne le suivi, constitue un énorme défi. La dévaluation récente du dollar EU a ajouté un sérieux frein financier aux activités de l'UICN relatives au Patrimoine mondial et cet état de choses, s'il persiste, ne manquera pas d'affecter de plus en plus la capacité de l'UICN à mener à bien toutes les activités contractuelles. Il sera donc nécessaire d'établir un ordre de priorité pour les tâches prévues par les trois contrats passés avec le Patrimoine mondial et de dire non lorsque les fonds adéquats ne seront pas disponibles. Il convient également de laisser une plus grande marge de manœuvre à l'UICN dans la gestion de ses budgets relatifs au Patrimoine mondial, car au moment de la préparation des propositions de budget, il est par exemple impossible de prédire avec précision le nombre de missions pour l'année à venir et la suivante, leur coût et le temps qui leur sera dévolu. Il est également impossible de prédire un à deux ans à l'avance des événements tels que la récente dévaluation du dollar EU, dont on estime actuellement (en mars 2008) qu'elle équivaut à une réduction de 20 % (i.e. 290 400 francs suisses) du budget consenti à l'UICN pour les années 2008 et 2009, en raison de laquelle l'UICN sera contrainte de demander une allocation supplémentaire au Comité.



ICCROM
Rapport d'activités du Patrimoine mondial 2007

Rapport final
Rome, 31 mars 2008

INTRODUCTION

Le texte suivant est un condensé du rapport final d'activités préparé par l'ICCROM pour le Comité du patrimoine mondial. Il souligne les principales activités menées dans chaque domaine de service pendant la période du 1er janvier au 31 décembre 2007. Le soutien que l'ICCROM a apporté au Comité au cours de cette période est principalement dû à Joseph King (Coordinateur pour le Patrimoine mondial), Gamini Wijesuriya (Coordinateur adjoint pour le Patrimoine mondial), Zaki Aslan, Sadahiko Tanaka, Webber Nodoro, Baba Keita, Valérie Magar et Elena Incerti Medici, qui ont tous travaillé sous la direction de Mounir Bouchenaki, Directeur général de l'ICCROM. Les collaborateurs de l'ICCROM, spécialistes des questions régionales et les membres du réseau de l'ICCROM, contribuent également notablement à ces activités. Sans tenir compte de l'aide apportée à AFRICA 2009, la contribution fournie par l'ICCROM aux activités relatives au Patrimoine mondial de janvier à décembre 2007 équivaut au temps de travail d'un collaborateur à temps complet, en dehors et en sus du temps prévu dans les contrats passés entre l'ICCROM et le Centre du patrimoine mondial, quelques qu'ils soient. Lorsque cela n'a pas été spécifié autrement, le montant des contributions citées ci-dessous est financé par le Contrat n° 4500039915 qui lie l'ICCROM au Centre du patrimoine mondial.

1. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE PLANIFICATION ET AUX RÉUNIONS STATUTAIRES DU BUREAU ET DU COMITÉ ET ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

L'ICCROM a participé aux réunions suivantes en 2007 :

- Réunion des Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial, Paris (France), 25 et 26 janvier 2007 – Joseph King y représentait l'ICCROM.
- Réunion informelle du Comité du patrimoine mondial, Paris, France, 4 juin 2007 – l'ICCROM y était représenté par Gamini Wijesuriya.
- Réunion du Comité du patrimoine mondial, 31^e session, Christchurch (Nouvelle-Zélande), du 23 juin au 2 juillet 2007 – Mounir Bouchenaki, Joseph King et Gamini Wijesuriya y représentaient l'ICCROM.
- Réunion des Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial, Paris (France), du 10 au 12 septembre 2007 – l'ICCROM y était représenté par Joseph King et Gamini Wijesuriya.

- Réunion de l'Assemblée générale des États parties, Paris (France), 24 et 25 octobre 2007 – Mounir Bouchenaki y représentait l'ICCROM. (*Cette mission a été financée par des fonds extérieurs.*)

2. PARTICIPATION À L'ÉTUDE DE DEMANDES D'AIDE INTERNATIONALE ET QUESTIONS CONNEXES

De janvier à décembre 2007, l'ICCROM a été invité à examiner 28 demandes d'aide internationale. Ces études ont été menées par les collaborateurs de l'ICCROM compétents en dans les domaines des projets concernés, par les partenaires et les membres du réseau de l'ICCROM. Les demandes suivantes ont été évaluées par l'ICCROM (les chiffres figurant à côté de chaque État partie correspondent à des demandes multiples ou à des demandes révisées soumises une nouvelle fois à des fins de commentaire) :

- Aide préparatoire : Albanie (2), Thad, République dominicaine (2), Jamaïque, Kirghizstan, Mongolie, Syrie (3), Tadjikistan, Viêt Nam ;
- Formation et aides à la recherche : Égypte, Inde, Liberia, Mongolie, Pologne, Russie ;
- Assistance technique : Cambodge, Nepal, Sénégal ;
- Assistance éducative et promotionnelle : Éthiopie (2), Nouvelle-Zélande ;
- Urgence : Afghanistan (2), Chili.

L'ICCROM a participé aux réunions suivantes du Panel sur l'assistance internationale du Centre du patrimoine mondial et des organisations consultatives :

- Paris (France), 25 janvier 2007 – l'ICCROM y était représenté par Joseph King.
- Paris (France), 4 juin 2007 – Gamini Wijesuriya y représentait l'ICCROM.
- Paris, France, 11 Septembre – l'ICCROM y était représenté par Joseph King et Gamini Wijesuriya.

L'ICCROM a également contribué de manière significative au développement de l'évaluation des critères en matière d'assistance internationale qui ont été approuvés par le Comité lors de sa 31e session à Christchurch.

3. FORMATION À LA GESTION ET À LA COORDINATION POUR LAQUELLE DES FONDS ONT ÉTÉ ALLOUÉS PAR LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Au cours de l'année 2007, l'ICCROM a entrepris trois projets qui aboutiront à la création de support de formation permettant une meilleure mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Une brève description de ces trois projets figure ci-dessous.

3.1 Activités de recherche pour la préparation des Déclarations de justification et de valeur universelle exceptionnelle des sites culturels

Suite à l'adoption en 2005 de la version révisée des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il existe une certaine confusion par rapport aux Déclarations de valeur et aux Déclarations de valeur universelle exceptionnelle. Ce projet a pour objectif d'éclaircir les concepts et d'élaborer des recommandations, afin de veiller à ce que toutes les parties prenantes du Patrimoine mondial (de ceux qui travaillent sur le terrain jusqu'au plus haut niveau) puissent utiliser ces concepts avec un maximum d'efficacité en ce qui concerne la protection des biens du Patrimoine mondial. Ces travaux sont menés conjointement avec les autres Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial. Ce projet a été lancé en 2007 et arrivera à son terme en 2008. (*Cette activité est financée par le contrat n° 4500038614.*)

3.2 Activités de recherche pour le système de gestion des biens du Patrimoine mondial

Les conditions requises pour les plans de gestion et/ou d'autres systèmes de gestion des biens qui font l'objet d'une proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ne sont pas toujours évidentes pour les États parties et les gestionnaires de sites. Ces recherches se proposent de préciser le concept de système de gestion, de fournir des exemples de systèmes de gestion efficaces mis en œuvre dans les biens du Patrimoine mondial et d'autres sites du patrimoine culturel et d'indiquer des pistes aux gestionnaires de sites, afin de les aider à comprendre et à élaborer des systèmes de gestion. Ces travaux sont effectués en collaboration avec les autres Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial. Ce projet a été lancé en 2007 et arrivera à son terme en 2008. *(Cette activité est financée par le contrat n° 4500042922).*

3.3 Élaboration d'un manuel pédagogique sur la planification destinée à réduire les risques sur les biens du Patrimoine mondial

Dans le cadre du partenariat avec le Centre du patrimoine mondial sur la prévention des risques de catastrophes, l'ICCROM prépare actuellement un manuel pédagogique destiné aux États parties et aux gestionnaires de sites afin d'élaborer des mesures visant à prévenir les risques de catastrophe sur les biens du Patrimoine mondial. Ces travaux sont effectués en collaboration avec les autres Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial. Ce projet a été lancé en 2007 et arrivera à son terme en 2008. *(Cette activité est subventionnée par le contrat n° 4500039004.)*

4. MISSIONS DE SUIVI RÉACTIF DES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL

L'ICCROM a mené à bien les missions de suivi réactif suivantes de janvier à décembre 2007 :

- Chan Chan (Pérou), du 19 au 24 février 2007. Une mission de suivi réactif conjointe ICCROM/ICOMOS/WHC a été mise en œuvre – l'ICCROM y était représenté par Nelly Robles Garcia, membre du Conseil de l'ICCROM.
- Butrint (Albanie), du 17 au 21 avril 2007. Une mission conjointe ICCROM/ICOMOS/WHC de suivi réactif a été mise en place – Gamini Wijesuriya y représentait l'ICCROM.
- Moscou (Fédération de Russie), du 6 au 14 décembre 2007 – l'ICCROM y était représenté par Gamini Wijesuriya. *(Cette mission était directement financée par le Centre du patrimoine mondial.)*
- Jerusalem, du 27 février au 2 mars 2007. Une mission de suivi réactif conjointe ICCROM/ICOMOS/WHC a été mise en œuvre dans le but d'étudier les questions relatives à la porte Mughrabi – Mounir Bouchenaki y représentait l'ICCROM. *Cette mission était directement financée par le Centre du patrimoine mondial.)*

5. PROJETS DE GESTION EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL

5.1 Coordination du programme AFRICA 2009, en collaboration avec plusieurs partenaires (organisations africaines en charge du patrimoine culturel, l'EPA, le CHDA, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et CRATerre-ENSAG)

Le secrétariat et la gestion globale du projet AFRICA 2009 sont assurés à l'ICCROM en collaboration avec les partenaires du programme (organisations africaines en charge du patrimoine culturel, Centre du patrimoine mondial, CRATerre-ENSAG, l'EPA, le CHDA). Le

financement du programme provient de l'ASDI, par le biais du Conseil national suédois du patrimoine, des ministères des Affaires étrangères de Norvège, de Finlande et d'Italie, du Fonds du patrimoine mondial et de l'ICCROM. Durant l'année 2007, un certain nombre d'activités ont été menées à bien dans le cadre du programme, parmi lesquelles des cours, des séminaires thématiques, la constitution de réseaux et des projets sur le terrain. Un cours technique d'un mois consacré au processus des propositions d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial s'est notamment tenu au Rwanda en 2007. De plus, le site de Twyfelfontein ou /Ui//aes en Namibie a été inscrit sur la Liste des biens du Patrimoine mondial. Ce site a fait l'objet d'un cours technique sur la conservation des sites rupestres en 2006. *(La dépense totale pour AFRICA 2009 en 2007 s'est élevée à 1 244 783 €. La contribution du Patrimoine mondial pour 2007 a été de 52,050 € sous contrat n° 4500042412 – « Programme régional AFRICA 2009 pour 2007 »*

5.2 Participation à l'élaboration d'un nouveau programme de conservation de l'architecture en terre

- Au cours de l'année 2007, Le Centre du patrimoine mondial a lancé un processus visant à élaborer un nouveau programme de conservation de l'architecture en terre. Pendant cette période, une réunion de planification officielle s'est tenue à Paris (France) le 22 novembre. Joseph King y représentait l'ICCROM. La mise au point du programme s'est ensuite poursuivie et un document de projet et du matériel promotionnel sont en cours de préparation. *(La mission de novembre a été directement financée par le Centre du patrimoine mondial.)*

6. PARTICIPATION À L'ÉTUDE DE QUESTIONS SCIENTIFIQUES ET DE THÈMES PERTINENTS POUR LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

De janvier à décembre 2007, l'ICCROM a participé aux réunions scientifiques suivantes portant sur des thèmes pertinents pour le Comité du patrimoine mondial :

- Atelier régional sur les paysages historiques urbains, Saint-Pétersbourg (Russie), du 29 au 31 janvier 2007 – Joseph King y représentait l'ICCROM. *(Cette mission a été subventionnée en majeure partie par des fonds extérieurs.)*
- Atelier d'experts sur les critères d'évaluation et le Chapitre IV des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, 2 et 3 avril 2007 – L'ICCROM y était représenté par Joseph King. *(Cette mission a été financée en majeure partie par des fonds extérieurs.)*
- Conférence régionale sur les paysages historiques urbains aux Amériques, Recife, Brésil, 12 au 15 novembre 2007 – Gamini Wijesuriya y représentait l'ICCROM. *(Cette mission a été subventionnée en majeure partie par des fonds extérieurs.)*

7. COLLABORATION AVEC LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL ET/OU LES ÉTATS PARTIES DANS L'INTÉRÊT DES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL

7.1 Avis sur la création d'un centre de catégorie II de l'UNESCO en Chine : l'Institut de formation et de recherche pour le patrimoine mondial de la région Asie et pacifique en Chine (WHITR-AP)

L'ICCROM a participé activement avec la République populaire de Chine et le Centre du patrimoine mondial à la mise en place en Chine du nouvel Institut de formation et de recherche pour le patrimoine mondial de catégorie II de l'UNESCO de la région Asie et pacifique. Dans cet objectif, l'ICCROM a accueilli un stagiaire en provenance du sous-centre de Shanghai pendant quatre mois, de novembre 2006 à février 2007. À l'issue de ce stage, l'ICCROM a participé au Symposium international sur l'organisation et les opérations de

l'WHITR-AP, qui s'est tenu à la Tongji University de Shanghai. Mounir Bouchenaki, Joseph King et Gamini Wijesuriya ont assisté à ce symposium. Un Protocole d'entente a été établi entre l'ICCROM et le sous-centre de Shanghai pour la mise en œuvre de ces activités communes. Le symposium a été suivi de travaux destinés à organiser une première formation sur la gestion de sites prévue pour 2008. *(Cette activité a été subventionnée par des fonds extérieurs.)*

7.2 Séminaire national sur la Convention du patrimoine mondial à Lesotho

Du 1er au 7 mars 2007, Webber Ndoro a participé en qualité de personne ressource à un séminaire national qui s'est tenu à Lesotho dans le but de présenter la Convention du patrimoine mondial à des professionnels de ce pays. Cette mission est due à l'initiative du bureau multipays (« cluster ») de l'UNESCO de Windhoek (Namibie). *(Cette activité a été financée par l'UNESCO Windhoek.)*

7.3 Collaboration avec l'Académie asiatique

L'ICCROM et l'UNESCO de Bangkok, partenaires de l'Académie asiatique pour la gestion du patrimoine, ont mis en œuvre une formation pratique du 1er au 11 avril 2007 sur le site de la vieille ville de Galle et ses fortifications (Sri Lanka), en collaboration avec le Postgraduate Institute of Archaeology de l'Université of Kelaniya (Sri Lanka). Le thème de cette formation pratique était « Évaluation de l'impact culturel et patrimoine sous-marin » et 18 participants originaires de pays de la région y ont participé. *(Cette activité a été subventionnée par l'ICCROM et des fonds extérieurs.)*

7.4 Avis sur l'ancienne ville d'Alep (Syrie)

Du 3 au 6 Avril 2007, Mounir Bouchenaki s'est rendu en mission dans l'ancienne ville d'Alep (Syrie), afin de donner son avis sur les diverses activités de conservation et de développement qui ont été mises en œuvre sur le site. Zaki Aslan a ensuite représenté l'ICCROM en mai à un symposium sur la « Réhabilitation de l'ancienne ville d'Alep – partage de l'expérience », organisé par la GTZ, le Trust Aga Khan pour la culture et la ville d'Alep. *(Ces missions ont été financées par des fonds extérieurs.)*

7.5 Séminaire sur le centre historique de Naples (Italie)

Du 4 au 5 mai 2007, Mounir Bouchenaki s'est rendu en mission à Naples (Italie) pour y participer à un séminaire intitulé "Il Centro Storico UNESCO di Napoli: Responsabilità a Confronto", organisé par l'Institut italien d'études philosophiques et historiques. Cette réunion avait pour objet l'état de conservation de ce bien du Patrimoine mondial. *(Cette mission a été subventionnée par des fonds extérieurs.)*

7.6 Symposium international sur les concepts et pratiques de conservation et de restauration des monuments historiques en Asie orientale

À la suite d'une décision du Comité du patrimoine mondial, la République populaire de Chine a organisé un Symposium international afin de débattre des concepts et des pratiques de conservation et de restauration des monuments historiques en Asie orientale. Le symposium s'est déroulé du 24 au 28 mai 2007. Mounir Bouchenaki, Joseph King et Gamini Wijesuriya y représentaient l'ICCROM. Des questions relatives à la conservation dans la région y ont été débattues de manière générale, ainsi que, plus spécifiquement, les trois biens du Patrimoine mondial à Pékin y ont été étudiés. *(Cette mission a été financée par des fonds extérieurs.)*

7.7 Bourses UNESCO-Vocations Patrimoine pour les gestionnaires de sites du Patrimoine mondial

L'ICCROM a pris part au processus de sélection du jury relatif aux **Bourses UNESCO-Vocations Patrimoine pour les gestionnaires de sites du Patrimoine mondial** le 6 juin 2007. Gamini Wijesuriya y représentait l'ICCROM et faisait partie du jury. *(Cette mission a été subventionnée en partie par des fonds extérieurs.)*

7.8 Conférence internationale sur les biens du Patrimoine mondial de l'UNESCO en Europe

Du 13 au 14 juin 2007, Mounir Bouchenaki s'est rendu en mission à Lübeck (Allemagne) afin de participer à une conférence internationale sur « Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO en Europe – Un réseau pour le dialogue et le tourisme culturels ». La conférence s'est tenue dans le contexte de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne. *(Cette mission a été financée par des fonds extérieurs.)*

7.9 Comité directeur du programme de master “World Heritage at Work”

L'ICCROM a été invité à faire partie du Comité directeur mis en place afin de guider l'élaboration du programme de master intitulé “World Heritage at Work”, en partenariat avec l'université de Turin, l'École polytechnique de Turin, SiTI et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Joseph King a assisté à deux réunions du Comité directeur, la première le 15 juin 2007 à Turin (Italie) et la seconde le 26 septembre 2007 à Paris (France). L'ICCROM a également donné des avis sur les divers projets du programme. *(Cette activité a été subventionnée par des fonds extérieurs.)*

7.10 Groupe d'experts ad hoc et 16e Comité technique de l'ICC pour le site du patrimoine mondial de Angkor (Cambodge)

Du 2 au 6 juillet, Mounir Bouchenaki a participé au Groupe d'experts ad hoc et à la réunion du 16e Comité technique de l'ICC pour le site du patrimoine mondial de Angkor (Cambodge). Le groupe d'experts a entrepris une visite du site du 2 au 4 juillet et la réunion du Comité technique s'est tenue du 5 au 6 juillet. *(Cette mission a été financée par des fonds extérieurs.)*

7.11 Mission sur les besoins en formation des professionnels du patrimoine en Israël

Du 14 au 20 juillet 2007, Joseph King a entrepris une mission destinée à étudier les besoins en formation des professionnels du patrimoine en Israël. L'invitation émanait de la Commission nationale israélienne pour l'UNESCO et la mission consistait à examiner les besoins en formation au Patrimoine mondial en plus des besoins plus importants en formation pour la conservation des biens immobiliers. *(Cette mission a été subventionnée par des fonds extérieurs.)*

7.12 Mission sur le site du Haut Svaneti en Géorgie

Du 4 au 11 août, Valérie Magar s'est rendue en mission sur le site du patrimoine mondial du Haut Svaneti en Géorgie, afin d'évaluer l'état des églises peintes et des icônes dans la région et d'indiquer une stratégie pour leur conservation. La mission englobait les églises du village de Chazhashi, qui figure sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que d'autres églises de la région. *(Cette mission a été financée par des fonds extérieurs.)*

7.13 Séminaire dédié au contrôle et à la gestion de la planification urbaine sur les sites espagnols du patrimoine mondial

Du 27 au 28 septembre 2007, Joseph King a participé à un séminaire intitulé : « Contrôle et gestion de la planification urbaine sur les sites espagnols du patrimoine mondial ». Le séminaire provenait d'une décision du Comité du patrimoine mondial concernant le développement urbain sur les sites espagnols du patrimoine mondial ou dans leur voisinage immédiat.

7.14 Conférence sur le patrimoine mondial et les itinéraires du patrimoine mondial en Grèce

Le 28 septembre 2007, Mounir Bouchenaki a participé à une conférence sur le patrimoine mondial et les itinéraires du patrimoine en Grèce, sponsorisée par le ministère grec de la Culture. *(Cette mission a été subventionnée par des fonds extérieurs.)*

7.15 Collaboration pour la conservation archéologique avec les États parties de l'Europe du Sud-Est sur le site du patrimoine mondial de Butrint

Du 1er au 26 octobre 2007, l'ICCROM a organisé une formation intitulée : « Cours de conservation archéologique – diagnostic et conservation » sur le site de Butrint (Albanie). Dix participants originaires de six États parties de la région ont suivi le cours et ont étudié les différents problèmes et questions relatifs à la conservation de ce bien du patrimoine mondial dans le cadre du programme. Quatre sites de travail ont également été sélectionnés pour une mission de conservation sur le terrain dans le contexte du cours. *(Cette mission a été financée par des fonds extérieurs.)*

7.16 Conférence nationale sur les sites du patrimoine mondial italien inscrits sur liste du patrimoine mondial

Du 15 au 16 décembre 2007, Mounir Bouchenaki s'est rendu à Florence (Italie), afin de participer à une conférence nationale sur les « Sites du patrimoine mondial italiens inscrits sur la liste du patrimoine mondial » et de prendre part à la célébration du 25e anniversaire de l'inscription de Florence sur la liste du patrimoine mondial. *(Cette mission a été subventionnée par des fonds extérieurs.)*

7.17 Collaboration avec le programme ATHAR

De janvier à décembre 2007, les sites du patrimoine mondial ont bénéficié des activités suivantes du programme ATHAR *(Activités financées par les partenaires financiers du programme ATHAR)* :

- Du 10 juin au 12 juillet 2007, le cours de base régional sur la conservation des sites du patrimoine dans les pays arabes s'est tenu à Amman (Jordanie).
- Le programme ATHAR a publié deux ouvrages en arabe relatifs au patrimoine mondial, *Risk Preparedness for World Cultural Heritage Sites* de Herb Stovel (dans le cadre de la série WHC-ICCROM-ICOMOS) et *Introducing Young People to Heritage Site Management and Protection: A Practical Guide for Secondary School Teachers in the Arab Region*.
- Les discussions destinées à élaborer un protocole d'entente sur le programme ATHAR entre l'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'ALECSO se sont poursuivies en 2007. Le protocole d'entente sera finalisé en 2008.
- L'ICCROM a également poursuivi sa collaboration avec l'UNESCO en ce qui concerne la formation et le renforcement des capacités des professionnels irakiens, afin de leur permettre de mieux préserver les biens de leur patrimoine (y compris les sites du patrimoine mondial). C'est dans cet objectif que Zaki Aslan a participé en qualité de conférencier à un cours organisé à Amman par l'UNESCO et la JICA. L'ICCROM a

également mis en place une formation destinée aux professionnels irakiens à Istanbul (Turquie).

8. PARTICIPATION AUX RAPPORTS PÉRIODIQUES

De janvier à décembre 2007, l'ICCROM a participé aux réunions suivantes dans le cadre du processus de rapports périodiques :

- Année de réflexion sur les rapports périodiques du patrimoine mondial : seconde réunion du groupe de travail sur la simplification du questionnaire et l'élaboration d'indicateurs, Paris (France), les 22 et 23 janvier 2007 – Joseph King y représentait l'ICCROM.
- Réunion sur l'Année de réflexion sur les rapports périodiques du patrimoine mondial, Paris (France), 24 janvier 2007 – Joseph King y représentait l'ICCROM.